

Quelques réflexions à propos du mouvement contre le CPE et sur les perspectives

Le mouvement étudiant, à l'origine de la lutte de ces deux derniers mois, s'est montré exceptionnellement uni, déterminé, obstiné, joyeux, démocratique, autonome et massif. Celui-ci a donné le la et a induit la mobilisation des lycéens au moment où la question de l'élargissement était posé. Le mouvement lycéen, plus réactif encore, s'est caractérisé par son dynamisme et son sens de la démocratie.

Les confédérations syndicales, paralysées par leur réformisme, leur culture d'accompagnement et leurs difficultés réelles de mobilisation, ont saisi l'occasion pour remettre en cause la politique gouvernementale qui vise la destruction du code du travail. Elles ont, dès le début, réclaté le retrait du CPE, ont créé un front uni qui subsiste et ont refusé de servir de médiateurs entre le gouvernement et le mouvement des jeunes.

Les organisations étudiantes et lycéennes se sont approprié les objectifs (abrogation de la loi « égalité des chances », du CNE) et les formes d'action décidées en assemblées générales et par les coordinations.

La FSU, s'est alignée sur les positions des confédérations. Le SNESup a participé plus ou moins activement au mouvement, le SNES est resté très en deçà de ce qui était nécessaire et, en général, n'a pas soutenu concrètement le mouvement lycéen. J'ajoute que les enseignants n'ont absolument pas réagi massivement à la remise en cause de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. De leur part, les journées de grève et de manifestation ont été moyennement suivies et certains se sont même opposés vivement aux lycéens.

L'attitude hautaine de Villepin et son refus de tout dialogue ont beaucoup fait pour maintenir cette unité inespérée.

Le soutien exceptionnel apporté au mouvement des jeunes, de la part de la population, a élargi les fissures profondes qui traversent la majorité gouvernementale, amenant cette dernière à désavouer le premier ministre et le président.

Les questions touchant à la précarité, aux difficultés de plus en plus importantes qui atteignent de plus en plus de salariés, ont fait qu'une immense majorité de la population s'est sentie concernée par cette lutte. Pour autant, si les manifestations ont été très massives et combatives, les mouvements de grèves sont restés limités et nulle part, en dehors de la jeunesse scolarisée, ne s'est profilé un début de grève générale reconductible. Il n'empêche qu'un événement brutal ou inattendu pouvait faire basculer ce mouvement très actif en mouvement généralisé et radical. C'est bien pourquoi les confédérations ont tout fait pour encadrer les manifestations les plus importantes et, dès le 10 avril, ont remis à plus tard les autres exigences du mouvement. Il faut noter que la Confédération Etudiante, proche de la CFDT, a été la seule à lancer le mot d'ordre de cesser les blocages.

Il n'empêche que, le 11 avril, le mouvement de la jeunesse s'est retrouvé en situation de faiblesse du fait que les vacances de printemps avaient débuté, ou qu'elles étaient très proches, qu'un réel sentiment de victoire avait démobilisé le plus grand nombre et que les syndicats de salariés avaient levé le pied.

Je suis tout à fait convaincu de la duplicité des directions syndicales : duplicité qui se situe pour chacune à un niveau plus ou moins important, mais toujours proportionnellement à la qualité du mouvement social dont elle ne sont qu'un pâle reflet. Le glissement continu de ces directions vers moins de dynamisme et plus de compromissions est concomitant à

l'asservissement et à la peur qui pèsent de plus en plus sur les travailleurs. Cela dit, les organisations syndicales se trouvent aujourd'hui acculées à réagir ou à mourir car la politique néolibérale tend à leur retirer les derniers espaces de négociations.

Cela implique de notre part une action dans le mouvement et autour : soutien, réflexion, renforcement des formes d'organisations démocratiques et autonomes du mouvement de lutte, etc.

Qu'un mouvement s'organise sous la forme d'assemblées générales et de coordinations ne suffit pas car les rapports entre celles-ci et les syndicats sont fondamentaux aujourd'hui. Soutenir les premières et dénoncer les seconds n'est pas plus suffisant à un moment où les jeunes, massivement, ne se reconnaissent pas dans les syndicats. Il importe plutôt d'aider à tracer des perspectives qui rallient le plus grand nombre sur un niveau de lutte qui permette de déboucher sur de nouvelles victoires.

Les luttes qui se sont succédées depuis 2003, les consultations électorales de 2004 et 2005, toutes montrent une réelle prise de conscience qu'il n'est plus possible d'accepter les régressions que nous subissons depuis des décennies, régressions provenant des politiques libérales de nos dirigeants. Les institutions même sont remises en question. La révolte des jeunes des cités et leur participation, encore marginale, aux manifestations de mars et avril indiquent bien le degré d'exaspération qui monte.

Pourtant, aucun espoir de changement politique est offert (dernier sondage : 54% pour voter à gauche en 2007, 64% pensent que la gauche ne changera rien).

Il n'empêche que cette victoire, incomplète, montre le chemin : organisation démocratique de la lutte, détermination et opiniâtreté sont indispensables, unité syndicale et soutien populaire sont nécessaires.

Le 1^{er} mai se profile : cela sera sans doute un 1^{er} mai de lutte qui portera les espoirs de tous ceux qui luttent et qui entrevoient des victoires possibles. Il s'annonce dans l'unité, contre la précarité, contre le CNE, contre la politique libérale de privatisation des services publics, etc. Je crois qu'il serait important, alors, de mettre en avant la question de la démocratie :

- Démocratie judiciaire, contre la pénalisation de toute action collective, libération des manifestants emprisonnés, amnistie,
- Démocratie sociale, liberté et régularisation pour les sans-papiers
- Démocratie politique, après le référendum sur la Constitution européenne et la remise en question des institutions de la 5^{ème} République à l'occasion de la lutte contre le CPE,
- Démocratie économique, après les luttes contre les délocalisations et le rejet du CPE (dans les deux cas, le patronat agit de droit divin !).

Michel Bonnard, le 13 avril 2006